

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **neuvième jour de janvier 2006**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévégné
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

06-01-001

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 5 décembre, 12 décembre et 19 décembre 2005.

ADOPTÉE

Rapport du président d'élection – le président d'élection Mario Juare, dépose le rapport de l'élection tenue le 6 novembre 2005.

06-01-002

Don à un organisme

ATTENDU la demande du greffier adjoint, Jean-Marc Bédard de donner à un organisme l'équivalent du cadeau devant lui être remis pour ses 25 ans de service;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil autorise le versement d'un don de 150 \$ à Partage St-Eusèbe.

ADOPTÉE

06-01-003

Ratification des chèques, des dépôts-salaires et du temps supplémentaire

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts-salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 20 décembre 2005

- nos 5CH001873 à 5CH001877 1 416.29 \$

- En date du 21 décembre 2005
 - no 5CH001878 69.02 \$
- En date du 23 décembre 2005
 - nos 5CH001879 à 5CH001883 31 849.90 \$
- En date du 31 décembre 2005
 - no 5CH001884 7 861.24 \$

dépôts salaires des périodes 200549 à 200552
 temps supplémentaire des périodes 200449 à 200452

ADOPTÉE

06-01-004

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration :

- En date du 9 janvier 2006
 - nos 6CH000001 à 6CH000107 179 033.53 \$

ADOPTÉE

06-01-005

Affectations de crédits – Dépenses incompressibles et engagements

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'affecter les crédits nécessaires en 2006 pour les dépenses incompressibles et les engagements suivants :

- a) Salaires des fonctionnaires et employés tels qu'établis par résolution, entente, contrats ou convention et versés sur une base hebdomadaire ou mensuelle;
- b) Rémunération et allocation des membres du conseil versées sur une base mensuelle;
- c) Remboursement des emprunts à long terme et des intérêts tels qu'établis sur chacun des actes ou billets contractés;
- d) Engagement de crédit avec Récupération Gaudreau Inc. tel qu'établis par les contrats ou facturations sur une base mensuelle;
- e) CRSBP – Mauricie-Bois-Francs-Lanaudière Inc. : contribution annuelle de **25 116.40 \$** (plus taxes) incluant les frais informatiques;
- f) Quote-part de la MRC de l'Érable pour l'administration, la rémunération des élus, l'aménagement et l'évaluation foncière :
 - Montant total de **155 461.96 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2006 et le 15 juin 2006;
- g) Quote-part des dépenses du Centre local de développement de l'Érable :
 - Montant total de **48 658.63 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2006 et le 15 juin 2006;

- h) Quote-part pour la Corporation de développement agro-alimentaire et forêt du Centre-du-Québec (CDAFCQ) de **1 193.92 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2006 et le 15 juin 2006;
- i) Quote-part des dépenses des équipements supralocaux :
- Montant total de **6 835.99 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2006 et le 15 juin 2006;
- j) Quote-part des dépenses de fonctionnement du Programme PAIR de **692.47 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2006 et le 15 juin 2006;
- k) Quote-part des dépenses de fonctionnement de la MRC de l'Érable pour l'hygiène du milieu et la culture, de **4 761.43 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2006 et le 15 juin 2006;
- l) Contribution à la Société d'Horticulture de Princeville de **40 000.00 \$** pour le fonctionnement de la Société et du Café Mondelet payable en deux versements égaux en février 2006 et avril 2006 et **5 000 \$** pour la Foire champêtre et culturelle payable en juin;
- m) Contribution à Développement économique Princeville de **145 000.00 \$** payable en trois versements égaux en février 2006, mai 2006 et août 2006;
- n) Contribution à la bibliothèque municipale Madeleine-Bélanger de **7 500 \$** payable en deux versements égaux en février 2006 et avril 2006 ainsi que **1 500 \$** de remboursement d'achat de livres payable sur présentation de factures;
- o) Contribution au Centre aquatique régional de l'Érable de **57 000 \$** payable en deux versements égaux en janvier 2006 et juin 2006;
- p) Dépenses engagées pour les services rendus par les fournisseurs suivants :
- ABA extermination inc.
 - Bell Mobilité cellulaire & Bell Mobilité Pagette
 - Biolab
 - Café Appalaches inc.
 - CARRA
 - CSST
 - Électro Alarme 2000 inc.
 - Fiducie Desjardins (RRS & REER)
 - Financière Banque Nationale (REER)
 - Fonds de l'information foncière
 - Fonds des pensions alimentaires
 - Gaz Métropolitain
 - Groupe Distribution (Provigo)
 - Guy Vachon
 - Hydro-Québec
 - Ivic Internet Victoriaville
 - Mckenzie Financial Corporation (REER)
 - Ministre des Finances du Québec
 - Ministre du Revenu du Québec
 - Petites caisses
 - Postes Canada
 - Postage by Phone (Téléchargement)
 - Receveur Général du Canada
 - Régie de l'Assurance-Maladie du Québec

- SOCAN
- Société de l'Assurance automobile du Québec
- SSQ – Groupe financier
- Syndicat des employés municipaux des Bois-Francs
- Système de Protection Victo inc.
- Télébec ltée
- Vidéotron ltée

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes subventionnés

Le greffier indique le nom de l'organisme qui a déposé son état financier :
Festival du Cheval - Classé.

06-01-006

Augmentations salaire 2006 pompiers et brigadiers

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil accepte de majorer de 2,5 % le salaire des pompiers volontaires pour l'année 2006 et de fixer à 23 \$ par jour pour l'année 2006 le salaire des brigadiers scolaires.

ADOPTÉE

06-01-007

Engagement d'un pompier

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise l'embauche de Monsieur Patrick Drouin comme pompier au sein du service des incendies de la Ville de Princeville à compter du 9 janvier 2006.

QUE le directeur du service des incendies soit autorisé à inscrire le nouveau pompier volontaire à une formation de base;

QUE les conditions d'embauche du nouveau pompier soient établies selon les termes et conditions qui seront établis pour les nouvelles recrues en février prochain.

ADOPTÉE

06-01-008

Colloque sur la sécurité civile

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire participer au colloque sur la sécurité civile qui aura lieu les 21 et 22 février 2006 à St-Hyacinthe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil municipal autorise la participation du maire et du directeur général pour assister au colloque sur la sécurité civile qui aura lieu à St-Hyacinthe, les 21 et 22 février 2006;

La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à la participation des représentants à ce colloque.

ADOPTÉE

06-01-009

Avis de motion – Règlement décrétant des travaux pour l'alimentation en eau potable et un emprunt n'excédant pas 2 000 000

Avis de motion est donné par le conseiller Martin Sévigny qu'à une prochaine séance soit un régulière, spéciale ou ajournée sera adopté un règlement ayant pour objet de décréter des travaux pour augmenter la capacité d'alimentation en eau potable ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$.

06-01-010

Droits de passage - Club Auto-Neige des Bois-Francis

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil autorise le Club auto-neige des Bois-Francis à circuler sur les chemins municipaux de la Ville de Princeville selon les indications suivantes :

1. Boulevard Jérémie-Pacaud : à partir de la rue St-Jean-Baptiste Nord jusqu'à son extrémité Est dans le nouveau parc industriel Jacques Baril.
2. Boulevard Carignan Est : le sentier longe le chemin à partir de la résidence de Monsieur Léon Desharnais jusqu'au terrain de soccer et traverse en diagonale le terrain du garage municipal pour longer la rue St-Jean-Baptiste Sud jusqu'à la rue Gosselin pour enfin traverser la rue Houle pour accéder au commerce de vente et de réparation Eugène Fortier et Fils.
3. Rue Boulet et Boulevard Baril : le sentier traverse le boulevard Baril à l'intersection du boulevard Baril et de la rue Boulet puis il longe la rue Boulet jusqu'à l'entrée de l'usine Agro-Contact.
4. Route 263 Sud : le sentier traverse la route près du pont de la rivière Bulstrode en face du 11^{ième} rang Centre.
5. Rang 7 Est : le sentier circule sur l'emprise du chemin du 7^{ième} rang Est sur une longueur de 2 500 pieds du côté Nord en face des terrains de Monsieur Blanchette et de la Ferme Rivardale inc.
6. Rang 8 Ouest : le sentier circule sur l'emprise du rang 8 à partir de la grande courbe près du terrain de Monsieur Jean-Louis Fréchette jusqu'à la sortie du bois près du terrain de Monsieur Robert Fleury.
7. Rang 11 Centre : le sentier circule sur une distance de 300 pieds sur l'emprise du chemin à partir de la route 263 Sud jusqu'à l'entrée de la propriété de Monsieur Alain Légaré.
8. Rang 12 Ouest : le sentier circule sur une distance de 600 pieds sur l'emprise du chemin à partir du terrain de Monsieur Sylvain Daigle jusqu'au terrain de Monsieur Michel Daigle.

ADOPTÉE

Johanne Lemieux, avocate – dossier à l'étude.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

06-01-011

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière